



Consultation « Rédaction de fiches d'identité d'initiatives »

OBJET DE LA CONSULTATION

Type de produit : prestation intellectuelle

Objet : rédaction de fiches d'identité d'initiatives

Début de la consultation : 30 novembre 2016

Fin de la consultation : 4 janvier 2017

DURÉE DE LA MISSION

1 an à compter de la date de notification, renouvelable 1 fois avec reconduction expresse.

Date prévisionnelle de début des prestations : janvier 2017.

TYPE DE PROCÉDURE

Consultation simple.

CONTEXTE DE LA MISSION

Le Cerdd (Centre Ressource du Développement Durable)

Au cœur de la transition économique, sociale et écologique à mettre en œuvre et à accentuer collectivement en région Hauts-de-France, le Groupement d'Intérêt Public Cerdd accompagne la généralisation du développement durable dont la lutte contre le changement climatique, tout en contribuant à l'exploration des innovations. Il encourage la mobilisation des acteurs et aide les organisations publiques et privées à être plus opérationnelles et à inscrire leur engagement dans des trajectoires vers de nouveaux modèles de développement. Le Cerdd est une structure de coopération et de coordination privilégiée entre l'État, la Région et leurs partenaires.

Ses domaines d'actions :

- Un domaine d'action transversal : les plans, programmes et projets territoriaux de développement durable ;
- Les nouveaux modèles économiques durables comme voie de nouvelles coopérations et de transition vers des territoires durables ;
- La protection des ressources naturelles, la reconquête des milieux et la lutte contre les changements climatiques ;
- La satisfaction des besoins sociaux et l'étude des bénéfices sociaux du développement durable.

Ses cibles et principes d'action :

Le Cerdd n'agit pas directement en direction du grand public. Son action se concentre en priorité vers les territoires des Hauts-de-France (Pays, Parcs naturels régionaux, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, Collectivités) et les acteurs-relais ou têtes de réseaux dans les secteurs économiques, associatifs et de la recherche.

Il segmente son action en fonction de la maturité des acteurs locaux au regard du développement durable. Il cherche ainsi à impulser une culture commune sur le développement durable pour les acteurs sensibilisés, à développer et renforcer les connaissances pour les acteurs qui s'engagent et à accélérer les innovations territoriales pour acteurs les plus avancés.

La mission décrite ci-dessous vise à valoriser sur le site web du Cerdd les bonnes pratiques repérées par le Cerdd et ses partenaires (notamment dans le cadre des fonds régionaux FRAMEE/FREME portés par l'ADEME et le Conseil régional mais aussi les fonds chaleur, déchets ou les fonds propres de l'ADEME¹).

ARTICLE 1 - OBJECTIF DE LA PRESTATION

La présente mission comprend 5 lots :

N° lot	Support et nombre de fiches	Échéance
LOT 1	Réalisation de 20 à 50 fiches d'identité climat (fonds FRAMEE)	au rythme de 5 à 10 fiches par mois en fonction des envois
LOT 2	Réalisation de 20 à 50 fiches d'identité climat (fonds FREME)	au rythme de 5 à 10 fiches par mois en fonction des envois
LOT 3	Réalisation de 20 à 50 fiches identités climat (« fonds chaleur » ADEME)	au rythme de 5 à 10 fiches par mois en fonction des envois
LOT 4	Réalisation de 20 à 50 fiches identités climat (« fonds déchets» et « fonds propres » ADEME)	au rythme de 5 à 10 fiches par mois en fonction des envois
LOT 5	Réalisation de 20 à 50 fiches identités développement durable (alimentation, nouveaux modèles économiques, Troisième Révolution Industrielle ...)	au rythme de 5 à 10 fiches par mois en fonction des envois

Soit :

- Une réunion de cadrage au démarrage de la mission (2h).
- 2h de formation à l'utilisation du back-office du site cerdd.org géré sous eZ Publish.
- La réception d'un dossier de fiches numérisées ou papier.
- La rédaction des fiches (environ 200 mots soit un titre, un chapeau, un tableau récapitulatif) dans le back-office.

ARTICLE 2 – DESCRIPTIF DE LA MISSION

La mission consiste à rédiger, selon un gabarit particulier, des fiches d'identité d'initiatives régionales. L'identification des actions² et des porteurs de projet est réalisée préalablement par le Cerdd et ses partenaires puis les actions sont référencées dans un tableau de bord.

Les **supports permettant la rédaction des fiches** seront mis à disposition des prestataires :

- **FRAMEE et FREME** : une fiche est rédigée systématiquement par l'instructeur
- **Autres Fonds** : une fiche est rédigée pour les dossiers dont le montant de l'aide est supérieur à 200 k€ et passant de fait en Commission Régionale des Aides.

1 Le FRAMEE (Fonds Régional d'Aide à la Maîtrise de l'Énergie et de l'Environnement) est né d'une coopération interinstitutionnelle et de la volonté de mettre en place une politique concertée et des moyens en commun au niveau régional en faveur de la maîtrise de l'énergie et de l'environnement. En 1983, les Hauts-de-France est l'une des premières régions à concrétiser un partenariat ADEME-Région. Aujourd'hui, le FRAMEE fait toujours figure d'exemple national.

2 Celles-ci sont notamment suivies et financées dans le cadre des différents fonds suivis et mise en œuvre par l'ADEME seule ou en partenariat avec le conseil régional Hauts-de-France.

Dès réception de ces supports, l'opération de rédaction des fiches se déroulera en deux phases :

- 1) le prestataire rédige, pour chaque type de support, **une fiche** sur un format word qui fait ensuite l'objet d'un échange de relecture/validation.
- 2) le prestataire saisit directement **dans le back-office du site cerdd.org la fiche validée**.

Dans le back office, le prestataire devra veiller systématiquement à :

- S'appuyer sur « **le gabarit** » de fiche existant ;
- Respecter la **hiérarchisation de l'information** en titre, chapeau et tableau récapitulatif ;
- Associer à chaque fiche **les bons mots-clefs** permettant de repérer la fiche en fonction de critères spécifiques (les mots-clefs seront indiqués sur chaque fiche non-numérisée) ;
- Indiquer **l'adresse** pour géo-localiser l'initiative (géolocalisation automatique).

ARTICLE 3 – TECHNIQUE RÉDACTIONNELLE

Le prestataire devra assurer une continuité avec le gabarit des fiches d'identité déjà publiées accessibles sur le site www.cerdd.org ([Panorama des initiatives](#)). [Exemple d'une fiche identité](#).

Pour chaque fiche d'identité (environ 200 mots), le prestataire devra veiller à ce que :

- La titraillie (titre) annonce l'initiative, conformément à celle inscrite sur la fiche support. Favoriser les titres courts avec les mots-clefs de la fiche, environ 5-6 mots.
- Le chapeau rappelle la raison d'être, les objectifs et la finalité du projet. Synthétiser sur environ 2-3 lignes.
- Le contenu intitulé « Analyse de l'action » doit présenter l'initiative plus en détails. Mettre les liens des sites internet des organismes porteurs et partenaires. Environ 5-6 paragraphes distincts.
- Le récapitulatif rappelle le nom et les coordonnées du porteur de projet, le calendrier dans lequel s'inscrit l'initiative, son mode de financement (Montant de l'opération, Financement (FRAMEE, FREME, autres fonds)) et les bénéficiaires de l'action.

Toutes ces informations sont disponibles sur chaque fiche numérisée ou non remise en amont au prestataire.

ARTICLE 4 – RÉSILIATION DU MARCHÉ

Selon l'application des articles 29 à 36 du CCAG/FCS (2009).

ARTICLE 5 - CADRAGE

Une réunion de cadrage au démarrage de la mission permettra de préciser le calendrier, les modalités de validation, ainsi que la méthodologie de travail. 2h de formation à l'utilisation du back-office du site cerdd.org géré sous eZ Publish sont également à prévoir.

ARTICLE 6 – REMISE DES OFFRES

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Les offres seront appréciées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix	60%
Délais (calendrier et les moyens garantissant les délais)	20 %

Compétences journalistiques et de synthèse	15 %
Connaissances en matière de développement durable	5 %

PROCÉDURE DE SÉLECTION : La sélection du prestataire sera réalisée sur la base de la proposition écrite. **Les offres doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous ou par mail avant le 4 janvier 2017 12h.**

ARTICLE 9 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement interviendra par mandat administratif, à réception de facture, après livraison de la prestation, sous délai global maximum de 30 jours.

COORDONNÉES

Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)
Site du 11/19
Rue de Bourgogne
62 750 Loos-en-Gohelle
Télécopie : 03 21 78 72 69

Responsable : Emmanuel Bertin, directeur du Cerdd

Contacts :

- Elaine BRIAND, Pôle Climat du Cerdd, ebriand@cerdd.org, 03 21 13 52 97
 - Lucille HUTCHISON, Chargée de communication digitale, lhutchison@cerdd.org, 03 21 08 52 40
- Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)
Site du 11/19
Rue de Bourgogne
62 750 Loos-en-Gohelle